



L'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID) a, dans une lettre ouverte au Président du CEP, fait des recommandations sur le processus de tabulation des Procès-verbaux.

L'OCID recommande à ce que les Responsables du Centre de Tabulation donnent une conférence journalière, comme dans le passé, au cours de laquelle sera présenté un rapport sur le travail effectué durant les dernières vingt-quatre heures par les opérateurs de saisie et par les avocats vérificateurs des Procès-verbaux. L'OCID demande aussi à ce que les noms des avocats vérificateurs qui contrôlent les procès-verbaux, ainsi que la liste des centres de vote dont ils sont responsables soient publiés.

[Lire la lettre ici](#)